

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

France inter n'ose pas interroger Mme Parisot sur le
trafic d'argent sale du Medef-UIMM

Non à l'accord scélérat imposé aux syndicats par le Medef !

- Social - Scandale de l'UIMM-Medef -

Date de mise en ligne : lundi 14 janvier 2008

Démocratie & Socialisme

Mme Parisot vient sur France inter lundi 14 janvier et ne rend pas compte des 600 millions d'euros d'argent liquide, sale, dont elle est aussi responsable que M Denis Gautier-Sauvagnac...Le journaliste n'ose pas l'interroger sur ses trafics ! Par contre les formidables reculs contenus dans le texte proposé par le Medef à la signature des syndicats sont ignorés et masqués !

Mais pourquoi cette bande organisée du Medef-UIMM qui trafique de l'argent sale par mallette entières, peut-elle continuer à plastronner sans rendre des comptes à la justice ?

600 millions d'euros en double cotisation par les entreprises... Sur quelle ligne comptable ? 2 millions d'euros, au moins par an ? Par qui, on sait l'UIMM-MEDEF. Gautier-Sauvagnac-Parisot... Mais à qui ? Silence, omerta, mafia...

N'importe quelle bande organisée de banlieue, pour beaucoup moins que cela, serait en prison préventive pour les empêcher de se concerter et de détruire les preuves, pourquoi pas eux ? Eux, ils paient des avocats et communicants des dizaines de milliers d'euros pour organiser le silence et masquer leurs multiples délits et la récidive constante qui est la leur depuis des décennies...

"Liaisons sociales" raconte ce mois que M. Denis Gautier-Sauvagnac dinaît chaque mois avec M Jean-Denis Combexelle, directeur des relations du travail, qui avait la charge depuis deux ans de "recodifier" le code du travail, en le passant à l'acide. Qui payait l'addition ? Sinon les salariés qui y ont perdu des milliers de droits ?

Et le cabinet Barthélemy qui était membre officiel de la commission des cinq "recodificateurs", est le même qui assistait la remplaçante de Denis Gautier-Sauvagnac dans la négociation récente qui veut faire avaler de nouveaux reculs aux syndicats si certains de ceux-ci, hélas, s'y prêtent (séparabilité, contrats de mission, allongement de la période d'essai, plafonnement des indemnités de licenciement...). C'est "copains et coquins" contre les droits des travailleurs.

Non à la signature de cet accord scélérat avec le Medef !

- ▶ Les salariés ont davantage besoin de protection, pas d'être davantage livrés à la flexibilité et au chantage à l'emploi.
- ▶ Les salariés ont besoin de davantage de protection vis-à-vis des licenciements abusifs et boursiers, pour un véritable nouveau contrôle administratif sur les licenciements.
- ▶ Les indemnités légales de licenciement ne sont pas augmentées, Mme Parisot ment : "deux dixièmes de mois par année d'ancienneté", cela existe depuis la loi de modernisation sociale de janvier 2002 de Lionel Jospin, décrets d'application du 7 mai 2002, cela vaut les "un cinquième de mois" envisagés dans le nouvel accord, par contre : non au plafonnement de ces droits ! Et à toute réduction de la prescription pour les réclamer devant les prud'hommes.
- ▶ Les salariés comme les chômeurs ont besoin de garanties en matière de durée légale du travail à 35 h, d'heures supplémentaires contrôlées, majorées et payées à 50 %, de façon à les rendre plus coûteuses que l'embauche. Le 31 octobre 1995, le patronat signait un accord interprofessionnel affirmant que "les heures supplémentaires devaient être imprévisibles et exceptionnelles", retour à cet accord.
- ▶ Les salariés ont besoin qu'on baisse la durée maxima du travail de 48 à 44 h pour leur santé et pour permettre davantage d'embauche.
- ▶ Les salariés ont besoin de deux jours de repos consécutifs, de la semaine maximum de cinq jours pas du retour au 19e siècle.

Non à l'accord scélérat imposé aux syndicats par le Medef !

- ▶ Non à l'apprentissage à 14 ans, le travail de nuit et du dimanche des enfants à 15 ans
- ▶ Les salariés ont besoin de sécurité et non pas de "contrats de mission" aléatoires.
- ▶ Les salariés ont besoin que le CNE soit abrogé, que les CDD soient contingentés (pas plus de 5 % d'emplois précaires par entreprise)
- ▶ Les salariés ont besoin que la retraite soit garantie à 60 ans à taux plein pour permettre l'embauche en CDI des jeunes.
- ▶ Les salariés ont besoin de cotisations sociales patronales plus élevées pour leurs besoins de santé, d'assurance chômage, de formation professionnelle, de logement.
- ▶ Les salariés ont besoin de droits syndicaux renforcés, d'institutions représentatives du personnel renforcées, de meilleurs prud'hommes, d'une inspection du travail aux effectifs doublés.
- ▶ Les salariés ont besoin de hausse immédiate des salaires, de rattrapage massif, d'une redistribution des richesses qu'ils produisent et dont ils ne reçoivent la part qu'ils méritent.

Le CAC 40 dépasse les 100 milliards de bénéfices l'an passé. Les 500 premières familles ont gagné 80 milliards d'euros de profits de plus l'an passe que l'année précédente. Les entreprises ont perçu 65 milliards d'aides à l'emploi, aux 35 h en 2006. Et Sarkozy a rajouté 15 milliards de cadeaux fiscaux. Mme Parisot est la 273e fortune de France. Les caisses ne sont pas vides, jamais la France n'a été aussi riche, jamais la "cagnotte privée" n'a été aussi considérable. Cessez de "siphonner" les salaires, rendez les 160 milliards d'euros qui sont passés des salaires aux profits !

Voilà ce que la gauche socialiste défend en face des formidables reculs qui sont en train d'être imposés en droit du travail.

Gérard Filoche, lundi 14 janvier 2008